

Le Conseil Municipal souhaite contribuer à la Transition énergétique et encourager par l'exemple et de manière concrète les habitantes et habitants de St Didier sous Aubenas à se mobiliser en équipant en solaire photovoltaïque son patrimoine immobilier. Sont concernés les sites suivants :

- Salle Polyvalente (environ 240m²)
- Ecole Publique (environ 650m²)
- Parking du stade et annexe (environ 1000m²)
- Logements communaux (environ 50m²)
- Eglise (environ 70m²)

Les solutions d'investissement direct, de maîtrise d'œuvre déléguée et de mise à disposition à un tiers investisseur ont été étudiées auprès des acteurs locaux.

Parmi eux, Aurance Energies, société ardéchoise d'investissement participatif a proposé l'étude, la réalisation et l'exploitation d'équipements solaires photovoltaïques sur les toitures de l'école, de la salle polyvalente, des logements communaux et de l'église ainsi que la couverture du parking du stade en son annexe. Elle favorisera dans l'investissement et l'exploitation les solutions en matériels et main d'œuvre les plus locales possibles. La Commune qui ne souhaite pas financer l'investissement, bénéficiera de loyers annuels, ou des équipements de valeurs équivalentes. Cette société proposera aux citoyens qui le souhaitent de participer au projet en prenant des actions de la société.

Suite à la manifestation d'intérêt spontanée d'Aurance Energies, à la présentation du projet lors de la séance publique du Conseil municipal du 5 octobre 2020, et conformément à la réglementation, une publicité est mise en ligne jusqu'au 15 novembre 2020 inclus.

Si des propositions concurrentes étaient présentées, la commune les étudierait avec attention. Ces offres devront détailler les critères de rémunération, la provenance des équipements solaires, l'impact en matière d'emploi local, la possibilité d'ouverture du capital de la société de projet à la participation des habitantes et habitants de la commune et de la collectivité.